

# VENTE IMMOBILIERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

---

**LE MERCREDI 5 AVRIL 2017 A 11 HEURES**

---

l'audience des Saisies Immobilières devant le Juge de l'exécution statuant au Tribunal de Grande Instance de QUIMPER Palais de Justice dite ville, 48 Quai de l'Odet

Il sera procédé à la mise en vente au plus offrant et dernier enchérisseur des biens dont la désignation suit :

**En la commune de QUIMPER  
Une maison d'habitation**

mitoyenne d'un côté et terrain figurant au cadastre de ladite commune sous les références EL 80 pour 06a 01ca, lot 25, occupée par une famille, située 28 allée Jeanne La Flamme.

Comprenant: Au rez de chaussée: cuisine-salon-séjour, hall d'entrée, wc, garage

Etage: salle de bain, dégagement, 3 chambres

Jardin

Classement Diagnostic de Performance Energétique: C

**Sur la mise à prix de :**

40 000€ (Quarante mille euros)

A la requête de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro B 379 502 644 dont le siège social est situé 26-28 rue de Madrid 75384 PARIS CEDEX 08, venant aux droits de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE BRETAGNE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en son siège social,

Outre les charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente déposé par Maître Hélène DAOULAS HERVE au Greffe du Tribunal de Grande Instance de QUIMPER, où toute personne peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront supportés par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication. Les enchères ne peuvent être reçues que par Ministère d'Avocat exerçant au Barreau de QUIMPER.

*Hélène DAOULAS HERVE, Avocat.*

Visite sous la conduite de la SCP MORICE GALLIZIA, le mardi 7 mars 2017 à 14h.